

SENTIER DE RANDONNEE DU TOUR DE VILLE

8,5 km

Nature du circuit : urbain – routes goudronnées et sentiers herbeux majoritaires – Parking de l'Eglise.

Départ – Entrée du parc Rue Godard Dubuc (bienfaiteur grâce à qui l'église fut reconstruite en 1872) - Traverser le parc et prendre à gauche la rue de la Briqueterie (lieu de façonnage des briques avec une terre argileuse à disposition, le village a fabriqué des briques et des tuiles), Poursuivre tout droit sur 350m jusqu'au carrefour.

1 – Partir immédiatement à gauche sur la rue d'Hornas. Passer l'ancienne voie ferrée.

2 - Au n°181, prendre le chemin à droite qui débouche sur la rue des Déportés.

3 – Y tourner à droite. La suivre sur 100m, virer à gauche et suivre la rue des Taupes sur 80m.

4 - Quitter la rue des Taupes en virant à gauche à angle droit sur le Chemin du Moulin Brûlé (nouveau lotissement) qui débouche Ruelle Binet.

5 – A la Ruelle Binet, prendre à gauche, jusqu'à la D12/rue de Daours, y tourner à gauche et cheminer sur la contre-allée sur environ 100m jusqu'au passage piétons où vous traverserez la D12 (PRUDENCE). Faire un crochet à droite jusqu'au Chemin Sous les vignes.

6 – S'engager sur le Chemin Sous les Vignes. Après un angle droit à gauche, poursuivre jusqu'à l'intersection en T avec le Chemin de la Forêt/Ruelle Quignot.

7 – Faire un petit crochet à gauche, puis aussitôt à droite, prendre le Chemin des Filets de Pêche (la 1^{ère} usine de fabrication de filets de pêche fut créée par Alfred Thuillier) qui s'incurve à droite puis à gauche et de nouveau à droite.

Au croisement en T suivant, tourner à droite sur Chemin des Cliquaines, longer le stade, poursuivre à la fourche à droite sur la rue Alfred Thuillier. Et continuer jusqu'au cimetière.

8 - Juste après le cimetière, se faufiler à gauche dans la petite sente entre le cimetière et le monument. (à la sortie du cimetière => chapelle St Firmin, devenue un lieu culturel) (dans le cimetière, le monument Godart – Dubuc donateurs pour la reconstruction de l'église et le monument aux morts).

9 - Traverser la rue de Follemprie, qui s'écrivait à l'origine Folle Emprise, (PRUDENCE pas de passage piéton) et continuer rue du 11 novembre sur 50m. Tourner à droite et se faufiler sur une petite sente.

10 - Au bout de la sente, prendre à droite Ruelle Fleurie, la station d'épuration se situant sur votre gauche.

11 – A l'intersection, s'engager à gauche sur le Chemin des Rousses, parallèle à la départementale D12 et le suivre jusqu'à l'entrée du village.

12- Prendre à gauche la rue d'En Bas jusqu'au passage piéton pour franchir la D12 en sécurité. Poursuivre la montée sur environ 150 m, prendre à droite le chemin herbeux du Tour de Ville sur environ 400 m puis virer à droite sur la sente herbeuse. Au bout, tourner à droite et continuer sur le chemin des Huys jusqu'à la rue Neuve.

13 - à l'intersection, faire un petit crochet à droite puis tout de suite à gauche, s'engager sur une sente herbeuse qui débouche sur la rue Thuillier-Buridard (industriel, sénateur de la Somme de 1920 à 1926, conseiller général du canton de Picquigny de 1910 à 1926. La rue se situe dans le quartier Vert-Galant, surnom d'Henri IV) Continuer tout droit jusqu'à la rue Léon Thuillier.

14 – Traverser la rue Léon Thuillier. Rejoindre l'entrée du parc par la rue de la Briqueterie. Le traverser jusqu'au point de départ Rue Godard Dubuc.